

CONDITIONS DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE

« Offre de lancement consoles : une carte cadeau offerte »

Article 1 – Organisation de l'offre

La société NEXT MOBILES, société par actions simplifiée au capital de 414 351 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 878 405 059, dont le siège social se situe 107, rue La Boétie 75008 Paris (ci-après la « Société Organisatrice »), organise l'offre promotionnelle « Offre de lancement consoles : une carte cadeau offerte » (ci-après l'« Offre »).

L'Offre est valable pour toute commande passée sur le site nextmobiles.com du **28/10/2026 à 00h00 au 08/11/2026 à 23h59** (heure de Paris).

Article 2 – Qui peut bénéficier de l'Offre ?

L'Offre est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, qu'elle soit déjà cliente de Next Mobiles ou non, ayant commandé une console éligible pendant la période de l'Offre et dont le dossier a été validé.

Sont éligibles :

- une première commande ;
- un nouvel abonnement souscrit par un client existant ;
- un changement de modèle vers une console éligible.

Article 3 – Consoles éligibles et cartes cadeaux offertes

Pour toute commande d'une console éligible, le bénéficiaire reçoit la carte cadeau correspondante :

Console commandée	Carte cadeau offerte
Nintendo Switch 2	Carte Nintendo eShop d'une valeur de 25 €
Pack Nintendo Switch 2 + Mario Kart World	Carte Nintendo eShop d'une valeur de 25 €
PlayStation 5 Slim Digital Edition	Carte PlayStation Store d'une valeur de 20 €
PlayStation 5 Pro	Carte PlayStation Store d'une valeur de 20 €

Une carte cadeau est offerte par console éligible commandée. Un bénéficiaire qui commande plusieurs consoles éligibles pendant la période de l'Offre reçoit une carte cadeau pour chacune d'entre elles.

Article 4 – Comment bénéficier de l'Offre ?

Aucune démarche n'est nécessaire et aucun code promotionnel n'est requis : la carte cadeau

est **ajoutée automatiquement au panier**, à titre gratuit, lors de l'ajout d'une console éligible. Seules les commandes passées pendant la période de l'Offre et dont le dossier est validé ouvrent droit à la carte cadeau. Une commande annulée ou un dossier refusé n'ouvre pas droit à la carte cadeau.

Article 5 – Remise et utilisation de la carte cadeau

La carte cadeau est remise **avec la console, dans le même colis**. Le code d'activation figure au dos de la carte, sous une zone à gratter.

La carte cadeau est utilisable selon les conditions générales de son émetteur (Nintendo pour la carte Nintendo eShop, Sony Interactive Entertainment pour la carte PlayStation Store), notamment en matière de compte requis, de zone géographique et de durée de validité. Elle ne peut faire l'objet d'aucun échange, d'aucun remboursement ni d'aucune contrepartie en espèces.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de la perte, du vol ou de l'utilisation frauduleuse de la carte cadeau après réception du colis par le bénéficiaire.

Article 6 – Rétractation et retour de la console

En cas d'exercice du droit de rétractation ou de retour de la console, la carte cadeau doit être renvoyée avec la console, **zone à gratter intacte**.

Si la carte cadeau n'est pas renvoyée, ou si son code a été découvert ou utilisé, sa valeur (25 € pour la carte Nintendo eShop, 20 € pour la carte PlayStation Store) sera déduite du montant remboursé au client.

Article 7 – Responsabilité

La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable en cas de problème technique, de retard de livraison ou de tout autre événement indépendant de sa volonté pouvant affecter le bon déroulement de l'Offre. Elle se réserve le droit de modifier, prolonger ou interrompre l'Offre en cas de force majeure ou de circonstances l'exigeant.

Article 8 – Acceptation des conditions

Toute commande d'une console éligible pendant la période de l'Offre entraîne de plein droit l'acceptation pleine et sans réserve des présentes conditions.

La Société Organisatrice tranchera toute question relative à l'application des présentes conditions, dans le respect de la législation française. Toute contestation ou réclamation relative à l'Offre devra être formulée par écrit à hello@nextmobiles.com et ne pourra être prise en considération au-delà d'un délai d'un mois à compter de la fin de l'Offre.

Article 9 – Conditions générales d'abonnement

Les conditions générales d'abonnement de Next Mobiles s'appliquent à l'abonnement souscrit par les bénéficiaires de l'Offre.